

**PROCÈS-VERBAL DE LA 102^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2014-2015
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CÉGEP RÉGIONAL DE LANAUDIÈRE À L'ASSOMPTION,
TENUE LE MERCREDI 12 NOVEMBRE 2014 À 18 H, AU LOCAL F-240
SITUÉ AU 180, RUE DORVAL, L'ASSOMPTION**

Présences	:	Stéphane Chouinard, Annick Cyr, Sylvain Delisle, Paul-Antoine Jetté, Geneviève Laporte, Yancy Leblanc, Véronique Lefrançois, Clément Limoges, Mauwa Mcumbe et Henri Mondor
Absences	:	Francine Tellier et Guy Vandandaigue
Invités	:	Denise Bergeron, Paul-Antoine Jetté et Patricia Tremblay
Présidence d'assemblée	:	Véronique Lefrançois
Secrétaire	:	Chantale Gagné

102.1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Le quorum étant constaté, la réunion débute à 18 h.

Madame Véronique Lefrançois préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux nouveaux membres, soit monsieur Stéphane Chouinard, enseignant en *Sciences humaines*, madame Yancy Leblanc, étudiante représentant les programmes préuniversitaires ainsi que monsieur Henri Mondor, membre représentant l'Association des parents du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption (CRLA).

Elle souligne la réélection pour une seconde année de madame Mauwa McCumbe en tant qu'étudiante représentant les programmes techniques.

La présidente informe les membres du départ de monsieur Christian Lajoie, à titre de membre du conseil d'établissement, étant donné qu'il a perdu sa qualité de représentant des commissions scolaires suite aux élections scolaires en novembre dernier.

102.2 Adoption de l'ordre du jour

Les membres ont reçu le projet d'ordre du jour avec la convocation.

CECL141112-01

Sur une proposition de monsieur Clément Limoges, dûment appuyée madame Annick Cyr, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour modifié suivant :

- 102.1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
- 102.2 Adoption de l'ordre du jour
- 102.3 Adoption du procès-verbal de la 101^e assemblée régulière tenue le 17 septembre 2014
- 102.4 Suite du procès-verbal
- 102.5 Parole à l'assemblée
- 102.6 Adoption du Rapport d'évaluation du programme *Techniques de comptabilité et de gestion*
Invités : Patricia Tremblay, directrice adjointe, Service des programmes et du développement pédagogique
Paul-Antoine Jetté, membre
- 102.7 Adoption du devis d'évaluation partielle du programme *Archives médicales*
Invitée : Patricia Tremblay
- 102.8 Présentation des bilans 2013-2014 des centres d'aide à l'apprentissage et du SAIDE
Invitée : Denise Bergeron, directrice adjointe, Service de l'organisation, du cheminement et de la réussite scolaires
- 102.9 Recommandations à formuler au conseil d'administration pour l'émission de diplômes au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
- 102.10 Nominations au comité d'appel
- 102.11 Activités de la direction
- 102.12 Autres points
- 102.13 Information
 - 102.13.1 Consultation relative au prochain plan stratégique
 - 102.13.2 Clientèle confirmée – Automne 2014
 - 102.13.3 Médaille du Gouverneur général du Canada
- 102.14 Dépôt de documents
 - 102.14.1 Bilan du plan de travail 2013-2014 du Cégep régional de Lanaudière
 - 102.14.2 Plan de travail 2014-2015 du Cégep régional de Lanaudière
- 102.15 Prochaines assemblées
 - le mardi 25 novembre 2014 à 17 h (assemblée extraordinaire)
 - le mercredi 11 février 2015 à 18 h

102.16 Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

102.3 Adoption du procès-verbal de la 101^e assemblée régulière tenue le 17 septembre 2014

Les membres ont reçu le projet du procès-verbal de la 101^e assemblée régulière du mercredi 17 septembre 2014 avec la convocation.

CECL141112-02

Sur une proposition de monsieur Paul-Antoine Jetté, dûment appuyée par monsieur Clément Limoges, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 101^e assemblée régulière tenue le 17 septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

102.4 Suite du procès-verbal

101.4 Projet d'agrandissement :

Lors de la rencontre du 23 octobre 2014 avec madame Gabrielle Théroix et monsieur René Parent, la Ville a fait preuve d'ouverture afin d'identifier des pistes de solution aux problèmes de stationnement. Une rencontre est prévue avec le directeur général de la Ville et le directeur de l'urbanisme le 26 novembre prochain avec madame Théroix et monsieur Parent.

101.11 Règlement no 11 sur la réussite scolaire au CRLA :

À la suite de la consultation menée auprès du Service des affaires corporatives, des modifications à ce règlement ont été suggérées. Celles-ci seront faites ultérieurement.

101.13 Activités de la direction :

Il avait été mentionné à la séance du 17 septembre 2014 qu'il était possible que la *Politique de valorisation et d'amélioration de la langue française* soit présentée pour adoption à la présente réunion. Les membres de la commission des études ont convenu de reporter cette adoption à l'hiver 2015.

101.16.1 Demandes et offres d'admission à l'automne 2014 :

Madame Théroux avait indiqué qu'elle demanderait l'analyse des données présentées afin d'apporter des précisions quant aux taux de déperdition des programmes techniques ainsi qu'au cheminement des étudiants inscrits au *Tremplin DEC*. Madame Lefrançois précise que ce suivi sera assuré ultérieurement.

102.5 Parole à l'assemblée

Aucune autre personne que les membres du conseil d'établissement n'assiste à la réunion.

102.6 Adoption du Rapport d'évaluation du programme *Techniques de comptabilité et de gestion*

*Invités : Patricia Tremblay, directrice adjointe, Service des programmes et du développement pédagogiques
Paul-Antoine Jetté, membre*

Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études* (PIGeP), la commission des études a recommandé l'évaluation du programme *Techniques de comptabilité et de gestion* (410.B0). La dernière évaluation du programme ayant été réalisée en 2004, la direction du Cégep a jugé opportun d'y procéder.

L'évaluation a tenu compte de la culture du programme, des intérêts et des préoccupations des différents intervenants impliqués. Ainsi, les membres de la direction, le personnel du Cégep, les étudiants et les diplômés ont participé au processus.

Des enjeux ont été dégagés et ont permis d'identifier les grandes lignes directrices de cette évaluation afin qu'elle réponde aux préoccupations de la communauté collégiale en ce qui concerne l'avenir du programme. Ces enjeux et problématiques, examinés en relation avec les critères de la CEEC, ont orienté les travaux de l'évaluation de programme.

Dans l'ensemble, l'évaluation atteste que le programme *Techniques de comptabilité et de gestion* est de qualité. L'analyse des différentes données a prouvé que le programme est pertinent et prépare adéquatement l'étudiant au marché du travail. Toutefois, certaines analyses démontrent que l'ajout d'un stage crédité pourrait être bénéfique pour les étudiants, en plus de la formule de stages en alternance travail-études.

Une révision de la grille du programme, notamment à la sixième session, et une bonification à l'égard de l'encadrement de l'épreuve synthèse du programme ont été identifiées comme nécessaires. La formule DEC avec ordinateurs portables demeure pertinente. Par ailleurs, une exploration des possibilités pour engager les étudiants et améliorer les pratiques pédagogiques favorisant une utilisation cohérente des technologies avec les objectifs de formation est souhaitée.

Attendu que l'évaluation du programme *Techniques de comptabilité et de gestion* a été réalisée en tenant compte des cinq critères de la CEEC : la pertinence, la cohérence, la valeur des méthodes pédagogiques et de l'encadrement des étudiants, l'adéquation des ressources humaines et matérielles ainsi que l'efficacité et la qualité de la gestion du programme;

Attendu que l'évaluation atteste que, dans l'ensemble, le programme *Techniques de comptabilité et de gestion* est de qualité ;

Attendu que certaines modifications visent à améliorer le programme d'études et qu'aucun problème majeur n'a été soulevé;

Attendu que le plan de travail assurera le suivi nécessaire à la mise en œuvre des recommandations auprès des acteurs concernés;

Attendu l'avis favorable du 7 octobre 2014 de la commission des études;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL141112-03

Sur une proposition de monsieur Clément Limoges, dûment appuyée par madame Geneviève Laporte, il est résolu d'adopter le Rapport d'évaluation du programme *Techniques de comptabilité et de gestion*.

Adoptée à l'unanimité.

102.7 Adoption du devis d'évaluation partielle du programme *Archives médicales*

Invitée : Patricia Tremblay

Dans le cadre de la mise en œuvre de la *Politique institutionnelle de gestion des programmes d'études* (PIGeP), la commission des études a recommandé l'évaluation partielle du programme *Archives médicales* (411.A0). La dernière évaluation de ce programme a été réalisée en 2004. À la lumière des derniers bilans effectués, le comité de programme et la direction du Cégep ont jugé opportun de procéder à l'évaluation de deux aspects spécifiques du programme, soit le profil de sortie et les stages de formation.

Selon l'Association des gestionnaires de l'information de la santé du Québec (AGISQ) : « Au cours de la dernière décennie, la profession d'archiviste médical a beaucoup évolué en raison de l'avancement technologique, mais aussi de l'élargissement du champ d'activités, qui s'étend maintenant au-delà du rôle traditionnel en centre hospitalier. La profession regroupe maintenant des archivistes spécialisés dans des secteurs comme la recherche, le registre des tumeurs ou le management de ressources informationnelles.

Les archivistes maîtrisent les connaissances qui font d'eux des professionnels spécialisés dans la protection, la manipulation et la gestion des données informationnelles. En outre, les archivistes seront dans le futur davantage appelés à manipuler le dossier électronique des usagers, à utiliser des systèmes d'exploitation de données de plus en plus performants et à fournir des informations plus précises ».

En lien avec les besoins du marché du travail et les cibles de formation, l'évaluation partielle de programme permettra aux enseignants d'actualiser la mise en œuvre des objectifs de formation en révisant le profil de sortie et l'épreuve synthèse de programme des étudiants, et ce, selon la réalité actuelle des finissants et des employeurs. L'évaluation permettra également d'analyser le placement des finissants, notamment en regard des différents milieux de travail dans lesquels ils évoluent (domaine de la santé et domaines périphériques) et la pertinence de la spécialisation de la formation.

En 2014, l'augmentation de clientèle, l'évolution de la profession, l'émergence de nouvelles pratiques de gestion documentaire, le renforcement des règles de confidentialité, l'émergence de milieux de stages potentiels non traditionnels (centres jeunesse, fournisseurs informatiques, agences de la santé, RAMQ, SAAQ, cabinets d'assurance, etc.) et le projet d'agrandissement amènent les enseignants à se questionner sur la formule de stages proposée.

Enfin, l'aménagement des locaux et les ressources matérielles disponibles en stages n'ont pas été planifiés en fonction de l'augmentation de la clientèle et de l'évolution des besoins de la profession d'archiviste médical. Ainsi, la capacité d'accueil, le type de stages et de supervision de stages, les outils d'évaluation, l'aménagement, les ressources matérielles et les milieux potentiels de stages seront analysés lors de cette évaluation.

Attendu que le devis d'évaluation énonce les enjeux et les objets d'évaluation propres au programme Archives médicales;

Attendu que le devis propose de fonder l'évaluation du programme sur les critères de la CEEC;

Attendu que le devis démontre que tous les critères et sous-critères de la CEEC sélectionnés sont rattachés aux défis que connaît actuellement le programme;

Attendu que le devis comprend un échéancier détaillé du processus d'évaluation du programme;

Attendu l'avis favorable du 4 novembre 2014 de la commission des études;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL141112-04

Sur une proposition de madame Mauwa McCumbe, dûment appuyée par madame Annick Cyr, il est résolu d'adopter le devis d'évaluation partielle du programme Archives médicales (411.A0).

Adoptée à l'unanimité.

102.8 Présentation des bilans 2013-2014 des centres d'aide à l'apprentissage et du SAIDE

Invitée : Denise Bergeron, directrice adjointe, Service de l'organisation, du cheminement et de la réussite scolaires

Madame Denise Bergeron présente ce dossier. Elle expose les données relatives aux Centres d'aide à l'apprentissage ainsi qu'au Service d'aide à l'intégration des étudiants (SAIDE). Elle porte à l'attention des membres les actions menées, les nouveaux services mis en place, le rayonnement par le biais de diverses activités et, finalement, les projets pour la prochaine année. Elle fait part également des services hors centre d'aide pour les départements de Philosophie, de Techniques juridiques et de Technique d'éducation à l'enfance.

Elle soulève que la clientèle du SAIDE et les demandes d'aide sont en nette progression.

Monsieur Paul-Antoine Jetté demande s'il existe des données relatives au taux de réussite des étudiants sans les centres d'aide. Madame Denise Bergeron donnera les suites à la prochaine réunion.

Les membres échangent sur les difficultés à recruter des tuteurs au Centre d'aide en français écrit.

Monsieur Jetté se questionne sur le mode de financement du SAIDE. Madame Patricia Tremblay indique qu'il s'agit d'une enveloppe budgétaire fermée dédiée aux services adaptés. Elle précise que le financement accordé au CRLA est basé sur la clientèle du SAIDE recensée deux ans préalablement (T-2). Par exemple, l'enveloppe budgétaire de 2014 est basée sur la clientèle de 2012. Étant donné que le nombre d'étudiants au SAIDE progresse chaque année, le Cégep estime que l'enveloppe budgétaire octroyé pour les prochaines années nous permettra de mieux desservir cette clientèle.

Finalement, monsieur Paul-Antoine Jetté souligne l'excellent travail accompli par madame Dominique Trudel, conseillère pédagogique aux centres d'aide à l'apprentissage et aux services adaptés (SAIDE) et son équipe.

Madame Véronique Lefrançois remercie madame Bergeron pour sa présentation.

102.9 Recommandations à formuler au conseil d'administration pour l'émission de diplômes au Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Attendu les dispositions de l'article 9 de la PIEA du collège constituant de L'Assomption qui précise que « Le directeur des études recommande les étudiants admissibles à l'obtention du diplôme d'études collégiales (DEC), du diplôme de spécialisation d'études techniques (DSET) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC), et il soumet sa recommandation au conseil d'établissement pour une recommandation aux instances appropriées »;

Attendu les dispositions de l'article 32 du Règlement sur le régime des études collégiales;

Attendu la recommandation favorable de la direction du collège constituant de L'Assomption.

CECL141112-05

Sur proposition de monsieur Clément Limoges, dûment appuyée par madame Annick Cyr, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière afin de recommander au ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science de décerner le diplôme d'études collégiales aux étudiantes et étudiants dont le nom apparaît sur la liste suivante:

- **CA2014110301**

Adoptée à l'unanimité.

Madame Lefrançois informe les membres qu'il n'y a aucune recommandation d'attestations d'études collégiales (AEC) à entériner.

102.10 Nomination au comité d'appel

Selon le Règlement relatif aux conditions de vie et au fonctionnement du Cégep régional de Lanaudière (#7), le conseil d'établissement d'un collège constituant doit procéder à la nomination de membres et de membres substitués d'un comité d'appel pour entendre les étudiants qui se prévalent d'un droit de recours prévu dans le règlement face à certaines sanctions sévères.

Selon l'article 7.2 du règlement, le comité est composé de trois personnes, dont le directeur général du Cégep régional de Lanaudière qui préside le comité et de deux autres personnes nommées par le conseil d'établissement, soit la présidence du conseil d'établissement et un autre représentant nommé par le conseil d'établissement.

CECL141112-06

Sur une proposition de monsieur Stéphane Chouinard, dûment appuyée par monsieur Paul-Antoine Jetté, il est résolu de nommer les personnes suivantes au comité d'appel.

Membre #1 : Véronique Lefrançois

Membre #2 : Clément Limoges

Substitut du membre # 1 : Henri Mondor

Substitut du membre #2 : Sylvain Delisle

Adoptée à l'unanimité.

102.11 Activités de la direction

La présidente fait état du rapport des différentes activités depuis la dernière réunion du conseil d'établissement.

Un stage en archéologie sur l'île aux Noix a eu lieu du 15 au 20 septembre 2014 suite à une entente entre le Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption et l'agence Parcs Canada. Six étudiants provenant de divers programmes ont participé à une fouille archéologique sur un site amérindien datant de la paléohistoire. Ce stage a permis la mise au jour d'objets témoignant d'une présence ancienne sur l'île aux Noix pouvant dater de quelques millénaires. Les étudiants stagiaires ont eu l'opportunité d'expérimenter les techniques de fouille et d'enregistrement des données archéologiques et ils poursuivront leurs immersions dans le monde de l'archéologie en procédant à la réalisation d'un travail académique crédité.

La direction a souligné le 25 septembre dernier la Journée nationale du personnel de soutien en remettant des cadeaux à chacun d'entre eux. Un tirage de chèques-cadeaux de la Coop a été réalisé. La direction a également fait la promotion de la Journée mondiale des enseignants et des enseignantes qui se tenait le dimanche 5 octobre 2014.

Les 3 et 4 octobre 2014, le CRLA a été l'hôte du 58^e congrès annuel de l'Association Mathématique du Québec. Le thème était « *Les mathématiques, indispensables! De Galois au MP3* » et ce congrès a réuni plus de 200 enseignants provenant de toutes les régions du Québec qui ont pu assister à une panoplie d'ateliers portant sur divers sujets mathématiques et échanger sur leurs méthodes pédagogiques.

Monsieur Luc Desautels, enseignant retraité du département de Philosophie et chercheur associé au CRLA, a reçu le 21 octobre 2014 le nouveau Prix Acfas — Recherche au collégial, remis dans le cadre du 70^e Gala de l'Association francophone pour le savoir, au parquet du centre CDP Capital, à Montréal.

Le 11 novembre 2014, 10 étudiants du CRLA sont partis pour la France pour le Prix Goncourt des lycéens. Ces étudiants se sont engagés à lire 15 romans, mis en lice par

l'Académie Goncourt, et ce, en huit semaines dans le cadre d'une activité parascolaire. Cela représente un rythme de lecture d'environ 100 pages par jour durant 40 jours. Au terme de leur lecture, les étudiants étaient invités à se rendre en France, du 11 au 20 novembre 2014, pour participer aux délibérations nationales.

Le 3 novembre 2014, la Fondation du Cégep à L'Assomption a procédé à son tout premier appel annuel de projets et de candidatures spontanées pour la distribution de près de 52 000\$ en bourses. Celles-ci seront remises le 3 février 2015 lors d'un événement qui se tiendra au Cégep. Par ailleurs, les membres sont informés de l'événement-bénéfice de la Fondation qui se tiendra le 20 février 2015 au Théâtre Hector-Charland. Les billets seront en vente d'ici peu et les membres sont invités à communiquer avec madame Chantale Gagné s'ils souhaitent se procurer des billets. Madame Lefrançois souligne que des étudiants du cours *Communications d'affaires* du programme de *Techniques de comptabilité et de gestion* ont participé à la création graphique du plan de visibilité de cet événement. Ils participeront également à la création d'une affiche promotionnelle et du programme de la soirée.

Les chercheurs du Centre collégial de recherche en innovation sociale (CERESO) du Cégep de Lanaudière à L'Assomption ont été mandatés par le Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm (CJE) et le CLD de Montcalm pour la réalisation d'une vaste étude sur les goûts, les besoins et les attentes des jeunes (14-35 ans) et ceux des entreprises de Montcalm.

Finalement, madame Lefrançois fait également le bilan de certains objets discutés en commission des études cet automne, soit l'adoption du plan de travail de la commission des études 2014-2015, la présentation du calendrier scolaire 2015-2016.

102.12 Autres points

Sans objet.

102.13 Information

102.13.1 Consultation relative au prochain plan stratégique

Madame Véronique Lefrançois informe les membres qu'une consultation des membres du personnel du collège constituant de l'Assomption relative au nouveau plan stratégique du Cégep régional de Lanaudière est prévue le mardi 18 novembre 2014, de 12 h 30 à 14 h, et le jeudi 27 novembre 2014, de 12 h 30 à 14 h. Les membres du conseil d'établissement seront également consultés ultérieurement.

102.13.2 Clientèle confirmée – Automne 2014

Madame Denise Bergeron dépose séance tenante la clientèle confirmée au 20 septembre pour la session d'automne 2014 et passe en revue ce document.

102.13.5 Médaille du Gouverneur général du Canada

Madame Daphnée Marchand, étudiante en *Sciences de la nature* ayant obtenu une cote R de 36,814, recevra la médaille à la cérémonie des diplômés le 30 novembre prochain avec une bourse de 1 300\$ qui sera remis par la Fondation du Cégep à L'Assomption. Monsieur Sylvain Delisle informe l'assemblée que les universités ont été avisées qu'il y aura prochainement un raffinement du calcul de la cote R.

102.14 Dépôt de documents

102.14.1 Bilan du plan de travail 2013-2014 du Cégep régional de Lanaudière

Les membres ont reçu ce document avec la convocation.

102.14.2 Plan de travail 2014-2015 du Cégep régional de Lanaudière

Les membres ont reçu ce document avec la convocation.

102.15 Prochaines assemblées

Les prochaines rencontres sont prévues le mardi 25 novembre 2014, à 17 h, en assemblée extraordinaire, ainsi que le mercredi 11 février 2015, à 18 h, en assemblée régulière.

102.16 Levée de l'assemblée

CECL141112-07

Sur une proposition de monsieur Clément Limoges, il est résolu à l'unanimité de lever la séance à 19 h 20.

Madame Véronique Lefrançois
Présidente du conseil d'établissement
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

/cg